

COUNCIL OF THE EUROPEAN COMMUNITIES  
GENERAL SECRETARIAT

P R E S S   R E L E A S E

9586/90 (Presse 172)

1438th Council meeting  
- Development Co-operation -  
Brussels, 5 November 1990

President: Mr Claudio VITALONE

State Secretary for Foreign Affairs  
of the Italian Republic

---

9586/90 (Presse 172 - G)

EN

5.XI.90  
vos/CH/emb

The Governments of the Member States and the Commission of the European Communities were represented as follows:

### Belgium:

Mr André GEENS Minister for Development Co-operation

### Denmark:

### Germany:

Mr Hans-Peter REPNIK Parliamentary State Secretary,  
Federal Ministry of Economic Co-operation

### Greece:

## Spain:

Mr Luis YÁÑEZ BARNUEVO State Secretary for International Co-operation

### France:

Mr Jacques PELLETIER Minister for Development Co-operation

### Ireland:

Mr Sean CALLEARY Minister of State at the Department of Foreign Affairs with special responsibility for Overseas Aid

5.XI.90  
vos/CH(ptm)

**Italy:**

**Mr Claudio VITALONE**                   **State Secretary for Foreign Affairs**

## Luxembourg:

**Mr Georges WOHLFART**      **State Secretary,**  
   **Ministry of Foreign Affairs and Co-operation**

### Netherlands:

Mr Jan PRONK Minister for Development Co-operation

## Portugal:

**Mr José Manuel DURÃO BARROSO State Secretary for Foreign Affairs and Co-operation**

## United Kingdom:

**Mrs Lynda CHALKER**      **Minister for Overseas Development**

o

8

**Commission:**

Mr Manuel MARÍN Vice-President

**Mr Abel MATUTES** **Member**

8

8

5.XI.90

vos/CH/ptm

GUIDELINES FOR CO-OPERATION WITH THE ASIAN AND LATIN-AMERICAN DEVELOPING COUNTRIES - PRESIDENCY'S CONCLUSIONS

The Council held a detailed exchange of views on the guidelines for co-operation with the ALA developing countries and expressed its satisfaction at the general approach outlined in the communication submitted by the Commission, but reserved its position on the financial impact of the proposals.

The Council asked COREPER to continue its discussions in the light of the positions expressed during the meeting in order to be able to adopt a set of guidelines as soon as possible.

The Council noted that the Commission intended to submit formal proposals to it concerning the adjustment of the framework regulation on financial and technical aid and the multiannual programming of co-operation as a whole.

LOMÉ IV AID PROGRAMMING

The Council was briefed by Mr MARÍN, Vice-President of the Commission, on the work done by the Commission in the context of programming Community aid under the new ACP-EEC Convention.

The Council held a wide-ranging debate on this subject, following which it welcomed the progress already achieved and hoped that the programming exercise could be completed under satisfactory conditions and taking into account the comments made by the various delegations, with a view to the entry into force of the new Lomé Convention.

During the debate the Commission stressed how important it was that the Member States ratify the fourth Lomé Convention as soon as possible.

5.XI.90  
vos/CH/ptm

HORN OF AFRICA - EMERGENCY AID

On the initiative of the United Kingdom Minister and in the light of information supplied by the Commission, the Council held an exchange of views on the situation in the countries of the Horn of Africa which are once again stricken by a serious drought which is affecting the Sudan and Ethiopia in particular.

Following the debate the Council reached the following conclusions:

"The Council stressed the very real danger that the present drought combined with a persistent difficult political situation will lead to famine on a catastrophic scale. It considered short-term emergency and particularly food aid on a very substantial scale to be necessary over the next few months, bearing in mind, in particular, that the UN has estimated that up to 5 million people in the Sudan alone are at risk.

The Council considered co-ordination between all donors to be essential. Such co-ordination should be assured by the Commission as far as the Twelve are concerned, taking into account also the action in this respect by UNDP and other competent multilateral organizations.

It further requested the competent authorities of all Member States to make their public opinion aware of the seriousness of the situation.

The Council called on all the authorities concerned in the region to make every effort to ensure that aid provided reaches those in need as quickly as possible; in particular, it asked all parties concerned to ensure the opening of the Port of Massawa.

5.XI.90  
vos/CH/ptm

Finally, the Council requested the Presidency to convey to the Sudanese authorities the Community's concern about the destruction of refugee camps."

USE OF COUNTERPART FUNDS

The Council heard a statement by Vice-President MARÍN on the problems raised by the use of counterpart funds arising from various forms of aid.

The Council instructed its competent bodies to study this question in detail, on the basis of a Commission working paper so as to enable it to reach concrete conclusions as soon as possible.

TROPICAL FOREST ACTION PLAN

After hearing a statement by the United Kingdom Minister concerning the outcome of the independent assessment of the TAFP, the Council stressed how important it was that this action plan was effective. The Council hoped that efforts would be undertaken to improve it and make it more efficient in the discussions shortly to be held on this subject within the Council and the FAO.

5.XI.90  
vos/CH/ptm

MONTREAL PROTOCOL - OZONE LAYER

The Council noted a statement by the United Kingdom Minister calling for the setting up of a consultation procedure with the two Member States (D and NL) which sat on the Committee responsible for managing the multilateral fund set up under the Montreal Protocol. The German and Netherlands Ministers announced their willingness to participate.

CO-OPERATION WITH THE MEDITERRANEAN COUNTRIES

After hearing an introductory statement by Commissioner MATUTES on the development aspects of co-operation with the Mediterranean countries, the Council held an exchange of views on that subject.

5.XI.90

vos/CH/ms

MISCELLANEOUS DECISIONS

Anti-dumping

The Council adopted the Regulation imposing a definitive anti-dumping duty on imports of pure silk typewriter ribbon fabrics originating in the People's Republic of China and definitively collecting the provisional anti-dumping duty imposed on such imports.

The duty is fixed at 24,6% of the net free-at-Community frontier price, after passing through customs. It does not apply to products manufactured and sold for export to the Community by the China National Silk Import and Export Corporation - Zhejiang Branch.

Customs Union

The Council adopted Regulations

- opening and providing for the administration of Community tariff quotas for:
  - = certain kinds of prepared and preserved tuna coming from Portugal (1991)
  - = dried figs coming from Spain (1991)
  - = certain hand-woven fabrics, pile and chenille (1991)
  - = certain hand-made products (1991)
- increasing the volume of the Community tariff quota opened for newsprint for 1990.

5.XI.90  
vos/CH/ms

ERASMUS Programme

The Council authorized the Commission to negotiate agreements with the EFTA countries and Liechtenstein which have as their objective inter-university co-operation in the field of vocational training and student mobility in the context of the implementation of the ERASMUS programme.

Agricultural Policy

The Council adopted Regulations

- establishing Community supervision for the imports of certain agricultural products originating in the Canary Islands (1991). The purpose of this Regulation is to extend until 1991 the tariff measures laid down in 1987 (Regulation No 1391/87);
- amending Regulation (EEC) No 1307/85 authorizing the Member States to grant consumption aid for butter. The purpose of this amendment is to extend the aid arrangements set out in that Regulation to cover the 1990/1991 milk year.

Draft supplementary and amending budget No 3 for 1990

The Council approved draft supplementary and amending budget No 3, which was to be forwarded immediately to the European Parliament.

The draft mainly concerns refunds to Spain and Portugal due to adjustments in VAT and GNP bases for previous years (ECU 160,7 million) and certain adjustments of administrative expenditure (ECU 3,8 million). Financing of this project is largely covered by the balance available from the 1989 financial year.

5.XI.90  
vos/CH/ms

Appointments

The Council replaced

- a member of the Management Board of the European Centre for the Development of Vocational Training
  - an alternate member of the Advisory Committee for Vocational Training
-

Bruxelles, le 6 novembre 1990

NOTE BIO(90)332 (suite 1) AUX BUREAUX NATIONAUX  
CC AUX MEMBRES DU SERVICE DU PORTE-PAROLE

Conseil Développement - 5 novembre 1990  
(Xavier Prats)

1. Coopération avec les PVDALA

Dans la matinée, le Conseil a procédé à un échange de vues sur les orientations pour la coopération avec les pays d'Amérique Latine et Asie (PVDALA) dans les années 90, présentées par la Commission le 8 mai dernier (cfr. note P(90) 30).

Les Douze ont fait état d'une convergence de vues sur les lignes générales des orientations de la Commission. En ce qui concerne les aspects financiers, et en particulier le volume global des perspectives financières (2.900 MECU pour la période 1991-95), le niveau de maturation du dossier n'a pas permis de dégager un accord; les discussions se poursuivront au niveau du Coreper et du Conseil afin d'arriver à l'adoption de l'ensemble des orientations.

M. MATUTES, dans son intervention, a souligné que, en dépit des différentes sensibilités qui nécessairement sont apparues dans le cadre de la discussion, il n'existe pas de divergence quant aux orientations de la Commission. En s'agissant des perspectives financières, M. MATUTES a souligné l'accord existant parmi les différentes délégations sur la nécessité d'adapter les ressources aux objectifs poursuivis dans le cadre de la coopération avec les PVDALA.

2. Dette communautaire des pays ACP

Pendant le déjeuner en retraite, à l'initiative du Vice-Président MARIN, les Ministres ont notamment discuté du problème de l'annulation de la dette des pays ACP vis-à-vis de la Communauté.

Suite à la présentation du problème par le Vice-Président MARIN, les Ministres ont exprimé un préjugé favorable pour que la Commission présente une communication au Conseil visant l'annulation de la dette ACP (dont les orientations ont été esquissées par M. MARIN lors de la session plénière du Parlement Européen, le 25 octobre dernier). Cette proposition sera vraisemblablement à l'ordre du jour de la Commission le 14 novembre, et en tout cas avant le Conseil Affaires Générales du 6 décembre prochain.

3. Programmation de Lomé IV

Le Vice-Président MARIN a réalisé un exposé de l'état d'avancement des travaux de programmation de Lomé IV, soulignant en particulier le souci de transparence et d'efficacité qui anime les travaux de la Commission. Il a indiqué que les objectifs de calendrier qu'il s'était fixé demeurent valables (conclure pour autant que possible l'exercice de programmation avant la fin de 1990), et que les nouveaux thèmes de la coopération introduits par Lomé IV ont été largement incorporés au processus de programmation (l'environnement, l'appui au secteur privé, etc).

En ce qui concerne les Droits de l'Homme, le Vice-Président MARIN a indiqué que la Commission organisera, le 19 novembre prochain, un séminaire avec les Etats Membres sur ce thème; par la suite, les conclusions de ce séminaire devraient servir de base pour une communication de la Commission au Conseil visant à établir une ligne d'action communautaire pour ce qui est des rapports étroits entre développement et Droits de l'Homme.

Le Vice-Président MARIN a également tenu à féliciter la délégation allemande au nom de la Commission, car ce pays a été le premier Etat Membre qui a complété la procédure de ratification de la IVème Convention de Lomé.

L'ensemble des délégations ont fait état de leur satisfaction pour l'état d'avancement de la programmation, pour la transparence et pour le dialogue établi entre Commission et Etats Membres.

#### 4. Utilisation des Fonds de Contrepartie

Le Conseil a reçu très positivement l'exposé fait par la Commission sur ce problème, et a renvoyé le dossier au Coreper en vue de préparer une discussion lors du prochain Conseil. Le Vice-Président MARIN a souligné le fait que, malgré le caractère technique de ce dossier, il s'agit en fait d'un débat hautement politique, vu l'importance que ces fonds auront dans le cadre de l'appui à l'ajustement structurel des pays ACP tel que défini par Lomé IV.

#### 5. Situation dans la Corne d'Afrique

A la demande de la délégation UK, le Conseil a discuté de la situation d'extrême gravité dans laquelle se situent notamment l'Ethiopie et le Soudan (entre 10 et 15 millions de personnes seraient menacées de famine, les besoins alimentaires étant estimés à 1.750.000 tonnes). Le Conseil a décidé de confier à la Commission la tâche de coordonner l'effort communautaire d'aide d'urgence, qui sera vraisemblablement très important, aussi bien entre les Douze que avec les autres donateurs internationaux.

#### Plan d'action pour les forêts tropicales (TFAP)

A la demande de la délégation britannique, le Conseil a procédé à un échange de vues qui devrait permettre à la Communauté de présenter une position commune lors du débat au sein du Conseil de la FAO, suivant les grandes lignes fixées lors du Conseil du 29 mai dernier.

Amitiés, *B D. U.*

B. DETHOMAS

Bruxelles, le 31 octobre 1990.

433

**NOTE BIO (90) 332 AUX BUREAUX NATIONAUX  
cc. aux Membres du Service du Porte-Parole**

**CONSEIL DEVELOPPEMENT - 5 novembre 1990 (Xavier Prats)**

- Voici les points qui seront traités lors du Conseil Développement qui aura lieu à Bruxelles le 5 novembre prochain :

**1. Orientations pour la coopération avec les pays en voie de développement d'Amérique Latine et d'Asie (João Vale de Almeida)**

La Commission a adopté ses orientations (Com (90) 176) en mai 1990 (voir P-30) visant à renforcer les moyens budgétaires et l'efficacité des instruments, ainsi qu'à adapter les grandes orientations, de la coopération avec les pays en voie de développement en Amérique Latine et en Asie pendant la prochaine décennie.

Les Ministres du Développement procèderont à un premier débat d'orientation sur la "dimension développement" des propositions de la Commission.

Le débat sera axé sur les aspects de coopération économique, actions de protection de l'environnement, coordination des aides communautaires et nationales et critères d'éligibilité des pays.

Cette discussion sur les grandes lignes des propositions de la Commission permettra d'enrichir les débats au sein du Conseil et de faciliter les travaux préparatoires d'une décision finale au sein d'un prochain Conseil Affaires Générales.

La Commission sera représentée par M. Matutes.

**2. Programmation de Lomé IV**

Pour la première fois depuis la signature de la IVème Convention de Lomé (le 15/12/1989), à l'initiative du Vice-Président Marin, la Commission fera un exposé au Conseil sur l'état d'avancement des travaux de programmation des aides de Lomé IV. Ces aides constituent la partie de la Convention ACP/CEE qui est programmée conjointement par la Commission et les Etats ACP, afin d'établir les priorités de la coopération pour les 5 ans de durée du protocole financier de la Convention ; les ressources disponibles à cet effet s'élèvent à 5.490 Mécus.

Le Vice-Président Marin s'est fixé pour objectif de conclure l'exercice de programmation pour autant que possible avant la fin de l'année en cours, afin de pouvoir mettre en oeuvre la Convention dès sa ratification (actuellement en cours), sans sacrifier à la qualité.

**3. Utilisation des fonds de contrepartie**

Les "fonds de contrepartie" générés par les pays en voie de développement constituent la contrevaleur en monnaie locale de la

vente aux opérateurs économiques de l'assistance apportée sous forme de produits (par ex. l'aide alimentaire) ou de devises destinées à financer des programmes d'importation.

Dans le cadre de la coopération au développement, le produit de ces ventes peut être versé soit dans le budget général du gouvernement des PVD en question, soit dans un compte spécial utilisé exclusivement pour financer des opérations de développement.

Traditionnellement, la principale source de constitution de fonds de contrepartie a été l'aide alimentaire. Mais avec les nouvelles dispositions de Lomé IV en matière d'appui à l'ajustement structurel des pays ACP (une dotation d'1,15 milliard d'Ecus sur cinq ans), les fonds de contrepartie deviendront une dimension de plus en plus importante de la politique de coopération de la Communauté.

En vue de cette importance accrue, la Commission présentera pour la première fois au Conseil un document détaillé traitant de l'utilisation des fonds de contrepartie. En particulier, le Vice-Président Marin présentera l'objectif politique principal de la Commission qui consiste à assurer une gestion efficace de ces fonds aussi bien en ce qui concerne leur constitution que leur utilisation.

#### 4. Aides d'urgence dans la Corne d'Afrique

Sur base d'une introduction du problème par la Commission, le Conseil fera le point de la situation dans cette région, et notamment en Ethiopie et au Soudan où les problèmes alimentaires et humanitaires continuent d'être très graves.

#### 5. Plan d'Action pour les Forêts Tropicales (PAFT)

Les Ministres auront un échange de vues, à la demande de la délégation britannique, sur les résultats de l'évaluation Indépendante du PAFT, entreprise à l'initiative de la FAO (Organisation des Nations Unies pour l'Alimentation et l'Agriculture).

La Commission a suivi de près les activités du PAFT dès sa création en 1985, et elle est donc en mesure de contribuer à la formulation d'une position commune de la Communauté en vue du Conseil de la FAO qui commencera ses travaux le 19 novembre prochain.

A noter que la Commission a présenté une communication analysant les causes et conséquences de la déforestation et indiquant certains remèdes et actions (cfr Com (89) 410). Sur base de ce texte, le Conseil Développement a déjà débattu, le 29 mai dernier, les principes et actions sur lesquels devra se baser une stratégie mondiale de coordination en matière de ressources forestières, notamment à travers du PAFT.

Sous divers, à la demande de certaines délégations, le Conseil abordera notamment les aspects liés au développement dans les négociations de l'Uruguay Round, la coopération avec les pays méditerranéens et le Protocole de Montréal (renouvelé à Londres en juin dernier, ce protocole a comme but l'élimination progressive de certaines substances, et notamment les CFC, en vue de protéger la couche d'ozone).

Lors du déjeuner en restreinte, le Conseil aura un échange de vues sur les travaux de la dernière Assemblée Paritaire ACE/CEE (Luxembourg, septembre 1990) qui a notamment mis l'accent sur le problème de la dette des pays ACP à l'égard de la Communauté.

Amitiés,  
Bruno Dethomas

B) 7 u =

1920-1921 - 1921-1922 - 1922-1923

1923-1924 - 1924-1925 - 1925-1926

1926-1927

1927-1928

1928-1929